

[Visualiser la page source de l'article](#)

La députée du Loiret Stéphanie Rist (Renaissance) a été invitée à visiter Europe ambulance

Le quotidien des ambulanciers, c'est...

La députée Renaissance du Loiret Stéphanie Rist a été invitée, comme d'autres élus, à venir visiter Europe ambulance, hier, à Saint-Jean-de-Braye. Une invitation lancée dans le cadre de la journée nationale des ambulanciers.

L'objectif étant pour le gérant et représentant de la Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA) dans le Loiret de faire connaître le quotidien de la profession. Des actions similaires étaient organisées dans douze régions.

La visite commence par le bureau où s'entassent des formulaires verts. « Ça représente entre 30.000 à 35.000 euros », explique Guillaume Horstmann, gérant d'Europe ambulance. C'est un trimestre de factures qui n'ont pas été remboursées par la Sécu, faute de prescription médicale. « 80 à 90 % de ces factures nous seront payées », se rassure le gérant. Mais il faudra qu'une salariée se consacre à ça exclusivement pendant deux jours dans la semaine pour ça. « Nous ne pouvons pas refuser un transport lorsqu'on est devant la personne, au prétexte qu'elle n'a pas sa prescription », explique Guillaume Horstmann. Certes, lors de l'appel, les régulateurs de l'entreprise demandent au patient s'il a bien tous les documents Mais comment le vérifier à raison d'environ 230 transports par jour ?

En tant que rapporteure du Projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale, Stéphanie Rist voit, elle, le coût des transports en ambulance pour la Sécu : autour de 6 milliards d'euros par an, et ça ne cesse d'augmenter. Le vieillissement de la population et des besoins de santé croissants, explique la députée. On pourrait y ajouter la fermeture des maternités et de services hospitaliers de proximité.

Plus encore que les problèmes de trésorerie, les ambulanciers ont pour préoccupations majeures les difficultés de recrutement et la prise en compte de leur réelle activité (transports et soins).

Le recrutement est le problème numéro 1. Le salaire (1.600 à 2.000 euros nets par mois) n'est pas à la hauteur du niveau de contraintes, horaires notamment. Guillaume Horstmann constate que le métier peut tout de même attirer des jeunes. Mais il faut avoir trois ans de permis pour passer la formation (un peu plus de six mois à l'IFPM d'Orléans) pour suivre la formation conduisant au diplôme d'État. Un frein pour le gérant d'Europe ambulance, parce qu'à 21 ans, les jeunes ont déjà choisi une orientation professionnelle.

Les tarifications des missions ne sont pas toujours adaptées, souligne par ailleurs le gérant d'Europe ambulance. Et il donne des exemples : un transport est déclenché par le Samu pour aller chercher la victime d'un malaise à Gien et la ramener au CHU. Malgré les soins sur place, la victime, malheureusement, décède. Il n'y a donc pas de transport et l'entreprise perçoit 80 euros pour une intervention de quatre heures. Une autre fois, un transport est déclenché là aussi par le Samu. Il s'agit d'une simple entorse (le régulateur ne pouvait pas le deviner). La mission est facturée 150 euros. Ce sera le même tarif si l'ambulancier, en amenant une femme à la maternité, doit l'aider à accoucher sur le trajet (les ambulanciers sont formés pour cela).

Les ambulanciers ne sont pas que des transporteurs, rappelle Guillaume Horstmann. Ils veulent être considérés comme des professionnels de santé. « Nous sommes les seuls à nous déplacer sur tout le territoire », met-il en avant.

Philippe Abline philippe.abline@centrrefrance.com